



Date de génération de ce justificatif : 27/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

TY INVEST – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 24 juillet 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



TY INVEST Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros Siège social 9 rue Abbé Joseph Martin – 56400 AURAY Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : TY INVEST Forme : Société par actions simplifiée Siège : 9 rue Abbé Joseph Martin – 56400 AURAY Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : – L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, ou autrement des immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers (en pleine propriété ou démembrements) dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; – La location, meublée ou non, ou sous location active ou passive de tous immeubles et droits immobiliers ; – L'aliénation du ou des immeubles et droits immobiliers devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; – L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie hypothécaire ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux ; – La construction et la rénovation d'immeubles ; – L'activité de marchand de biens et de lotisseur ; – D'une façon générale, toutes opérations de quelque nature que ce soit, économiques ou juridiques, financières ou commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ainsi défini. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 2 000 euros Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

l'agrément de la collectivité des associés. Président : La société TY CONFIG, SARL au capital de 300 000 euros, dont le siège social est situé 99 rue Jean-Noël Jégo – 56600 LANESTER, immatriculée au RCS de LORIENT sous le numéro 925 010 381. La Société sera immatriculée au RCS de LORIENT. Pour avis. Le Président

[Consulter cette annonce en ligne](#)